

MOBILITÉS DOUCES

Aménagement de la voie verte

Direction Rogé !

p.3

HABITAT

OPAH sur les deux rives

Un heureux bilan !

p.4

ENVIRONNEMENT

Redevance incitative

Et la suite ?

p.10

VIE MUNICIPALE P.5

UN NOUVEAU MANDAT POUR 6 ANS VOTRE MAIRE, VOS NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL



Bulletin
municipal
Avril 2026

n°29



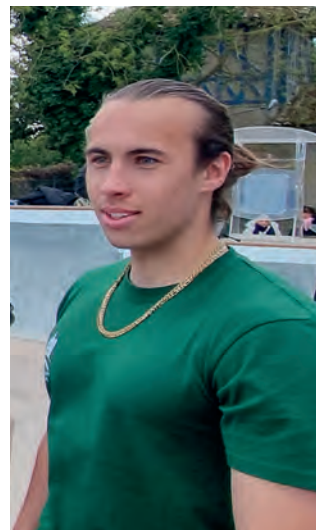
LE NOUVEAU SKATEPARK INAUGURÉ !

SPORT DE GLISSE Le skatepark est désormais une réalité. Inauguré le dimanche 9 mars, cet équipement très attendu a d'emblée trouvé son public, réunissant skateurs professionnels, jeunes Villeneuvois, familles et élus autour d'un moment à la fois festif et fédérateur.



Depuis son ouverture, le skatepark s'impose comme un véritable lieu de vie. Les pratiquants locaux se l'approprient, tandis que des visiteurs extérieurs viennent déjà découvrir cet équipement de qualité.

« On attendait ça depuis des années », explique Hugo, jeune Villeneuvois amoureux de la glisse. « On allait faire du skate ailleurs qu'à Villeneuve. On est hyper heureux d'avoir cette structure ici, à Villeneuve. Elle est bien pensée, avec des modules conçus pour tous les usages du sport de glisse. En plus, c'est un aménagement sécurisé avec des matériaux adaptés. Les concepteurs ont pensé à des aspects importants comme l'utilisation de revêtement anti-bruit ».



Implanté dans le cadre verdoyant des jardins des Fontanelles, le skatepark a été conçu pour s'intégrer harmonieusement à son environnement. Semi-enfoui et respectueux des perspectives du site, il conjugue qualité architecturale et discrétion paysagère. Avec plus de 1 200 m² d'aménagements, il s'impose comme l'un des équipements majeurs du département. Sa conception permet la pratique simultanée de plusieurs disciplines : skateboard, BMX, roller ou encore trottinette.

« Ce skatepark est le fruit d'un travail collectif au service de la jeunesse. Les élus et techniciens la Ville y ont associé des acteurs spécialisés et des pratiquants locaux », souligne Michel Laville, adjoint au maire en charge de la dynamique associative et sportive. « L'idée était d'accompagner les pratiques urbaines et d'offrir à la jeunesse des équipements modernes, attractifs et sécurisés. »

Et Grégory Mauri, adjoint en charge de la jeunesse et de l'animation, d'ajouter : « Le nouveau skatepark va participer au rayonnement de la ville et contribuer à l'animation du territoire. Ce nouvel équipement est un signal en faveur du sport, de la jeunesse et de la qualité de vie. »

« C'est un espace moderne, ouvert et tourné vers l'avenir ! », conclut-il.



AMÉNAGEMENT

LA VOIE VERTE PROGRESSE VERS ROGÉ

LIAISON Dans le prolongement des travaux engagés sur l'avenue Henri-Barbusse, la Ville poursuit l'aménagement de la voie verte en direction du site remarquable de Rogé.

Deux ans après le prolongement de la piste cyclable sur l'avenue Henri-Barbusse, de l'avenue d'Agen jusqu'au passage surélevé, la municipalité engage la suite de l'aménagement vers le Lot, en deux temps. La première phase, lancée fin janvier pour une durée de quatre mois, contourne la résidence Virebeau, passe derrière les anciens établissements EDF puis rejoint les berges du Lot par la rue du Barrage. L'itinéraire longera ensuite la rivière avec une remontée jusqu'à la zone de la Barbière et la future ZAC de Grandes Pièces, offrant notamment aux salariés un accès facilité à leur lieu de travail à vélo ou à pied.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la volonté de développer les mobilités douces et de proposer un parcours sécurisé en bord de Lot pour les habitants comme pour les touristes. La seconde tranche rejoindra la voie verte le long du Lot jusqu'à la base de loisirs de Rogé, site prisé des promeneurs et des visiteurs, qui offre de très nombreuses activités.

À terme, l'itinéraire formera une balade accessible à tous d'environ 4,5 km et permettra la jonction avec la véloroute V86 de la vallée du Lot. Histoire de boucler la boucle.



MAI À VÉLO EN SELLE !



En mai, le Grand Villeneuvois pédale pour l'écomobilité et organise sa traditionnelle Fête du vélo.

C'est une première : le Grand Villeneuvois participe cette année au Challenge de la mobilité inter-écoles de l'ADEME, agence nationale de la transition écologique. Du 18 au 22 mai, les élèves des établissements du territoire -et leurs parents- sont invités à repenser leurs trajets domicile-école en privilégiant marche, vélo ou transports en commun. L'idée : les sensibiliser aux mobilités douces et introduire la question des déplacements au cœur de la vie scolaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du traditionnel Mai à vélo, qui se prolongera localement avec plusieurs rendez-vous. Le 29 mai, ciné-débat à Sainte-Livrade. Le week-end des 30 et 31 mai, place à la Fête du vélo : le samedi, village sur les allées Georges-Leygues et dimanche matin, grande randonnée familiale.

OPÉRATION FAÇADES

LE CENTRE-VILLÉ RETROUVE DES COULEURS

EMBELLISSEMENT La Ville de Villeneuve-sur-Lot mène depuis cinq ans une «opération Façades» ambitieuse pour valoriser son hypercentre. Résultat : plus de 130 façades rénovées, un centre-ville visiblement embelli et un coup de pouce à l'économie locale.

Inciter les propriétaires à rénover leur façade ou leur devanture commerciale par un soutien financier de 30% du montant hors taxe des travaux, tel est le principe de l'opération « Façades ». Lancée en 2021, en complément de l'OPAH, et intégralement financée par la Ville, elle vise à encourager la rénovation tout en garantissant une cohérence avec l'identité historique de la bastide.

En cinq ans, 76 façades d'immeubles à usage d'habitation ont été refaites ou rafraîchies, participant à l'embellissement progressif du cœur de bastide. Des enseignes commerciales en ont également bénéficié : 58 devantures ont pu être soutenues parmi lesquelles Vent d'Oued, Columbus, Lot-et-Garonne immobilier ou encore La Boucherie qui, désormais, offrent de belles vitrines modernes et plus harmonieuses.

Avec une enveloppe de subventions de 337 700 euros, le dispositif a produit un effet levier majeur en impulsant 1,5 million de travaux. Autrement dit, 1 € versé a généré 4,44 € d'investissements qui ont profité, en priorité, au tissu artisanal local du Grand Villeneuvois.

Au fil des rues, les résultats sont aujourd'hui bien visibles et participent à l'embellissement durable du cœur de ville. En 2025, la Ville a porté à 50 % l'aide octroyée pour la réfection des façades de la rue des Cieutat ainsi que des plafonds des cornières de la place Lafayette. L'opération s'achève en juin ; elle pourrait fort bien être reconduite.

AVANT



APRÈS



» Rue de Penne Commerces et logements

Les travaux reprennent ces jours-ci au 24-26 de la rue de Penne, sous la houlette de la SEM47 avec un projet mêlant dynamisation commerciale et habitat en centre-ville. L'opération prévoit la création de sept logements – un T1, deux T2 et quatre T3 – répartis sur trois étages, avec ascenseur et parc à vélos, un équipement fortement demandé lors des réunions de concertation sur l'avenir du centre-ville. Ils seront vendus au bailleur Habitays, qui en assurera la gestion.

En rez-de-chaussée, un local commercial de 174 m² sera proposé à la location, une surface rare en cœur de ville et qui suscite déjà l'intérêt de plusieurs enseignes.

La livraison de l'ensemble est prévue début 2028.



ÉDITO DU MAIRE

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois, Vous nous avez renouvelé votre confiance lors des dernières élections municipales. Je tiens à vous en remercier sincèrement. Ce choix nous engage, et il nous oblige. Il nous oblige à être à la hauteur des attentes exprimées, à agir avec sérieux, à décider avec responsabilité et à toujours placer l'intérêt général au cœur de nos actions.

Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait en étant réélu maire de Villeneuve-sur-Lot. Avec l'équipe qui m'entoure, nous abordons ce nouveau mandat avec détermination, lucidité et une volonté intacte d'agir pour notre ville.

Cette nouvelle équipe municipale reflète à la fois l'expérience et le renouvellement. Des élus engagés, aux compétences et aux parcours variés, qui partagent une même exigence : travailler avec sérieux et efficacité au service des Villeneuvois. Cette complémentarité est une force pour répondre aux défis qui nous attendent.

Je serai le maire de tous les Villeneuvois, dans un esprit d'écoute, de respect et de dialogue. La diversité des sensibilités est une richesse, dès lors qu'elle s'inscrit dans une démarche constructive au service de notre territoire.

« Je serai le maire de tous les Villeneuvois, dans un esprit d'écoute, de respect et de dialogue. La diversité des sensibilités est une richesse, dès lors qu'elle s'inscrit dans une démarche constructive au service de notre territoire. »

Le mandat qui s'ouvre se déroulera dans un contexte exigeant. Les incertitudes économiques, les tensions internationales, les défis climatiques ou encore les contraintes pesant sur les finances publiques auront des répercussions sur notre action locale. Mais c'est précisément dans ces moments que la proximité, la stabilité et la capacité d'action des communes sont essentielles.

Notre cap est clair : poursuivre le travail engagé depuis 2020, en étant toujours au rendez-vous des enjeux du quotidien. Sécurité, cadre de vie, habitat, jeunesse, accès aux soins, solidarités : autant de priorités concrètes qui guideront notre action.

Ces dernières années, Villeneuve-sur-Lot a retrouvé dynamisme et attractivité. Nous devons amplifier cette dynamique, avec ambition mais sans jamais perdre de vue l'essentiel : améliorer la vie de chacun.

Avec l'ensemble des élus et des agents municipaux, pleinement engagés au service de la collectivité, nous continuerons à faire avancer notre ville avec sérieux, constance et sens des responsabilités.

Au service de tous, dans l'intérêt de Villeneuve-sur-Lot, gardons le cap !

Guillaume Lepers

Maire de Villeneuve-sur-Lot

Conseil Municipal

VILLENEUVE-SUR-LOT 2026



Guilhem
Maire



Xavier Clerc
Adjoint en charge des
ressources humaines, de
la santé et des solidarités



Patricia Suppi
Adjointe en charge
de l'éducation



Vincent Berthoumieux
Délégué
au logement



David G...
Délégué à l'
handicap et à



Brice Vogler
Adjoint en charge de
l'aménagement, des travaux
et du cadre de vie



Laurence Mandile-Picot
Adjointe en charge de
la culture, du patrimoine
historique et de la mémoire



Jean-Éric Rosier
Adjoint en charge
de l'ordre et de
la salubrité publics



Xavier Loiseau
Délégué à la transition
écologique, à la biodiversité
et aux mobilités douces



Jean-Guy
Délégué
au Cœur



Sylvie Fourès
Adjointe en charge de
l'optimisation et de la
gouvernance financière



Michel Laville
Adjoint en charge
de la dynamique
associative et sportive



Anne Delliaux
Déléguée à l'optimisation
de l'immobilier municipal



Nathalie D...
Déléguée
des qu



Émilie Villa
Adjointe en charge
de la citoyenneté et
de la Politique de la ville



Grégory Mauri
Adjoint en charge
de la jeunesse
et de l'animation



Vanessa Denais
Adjointe en charge de
la gestion administrative,
civique et numérique



Béatrice Vaquier
Conseillère municipale



Chantal de...
Conseillère

ADJOINTS

GRUPE DE I

Laure Lepers



Daniel Gonçalves
Député à la santé, au
développement et à l'accessibilité



Daniel Macalli
Député au suivi des
travaux des écoles



Patrick Leger
Député aux quartiers
ruraux et au monde agricole



Jean-Pierre Tresserra
Député à la
vie de Ville



Anne Meneret
Députée à l'attractivité
touristique et au Lot



Sabrina Garrido-Larbi
Députée à la
vie associative



Ankerwolke
Députée à la
vie des quartiers



Dalia Moldovan
Députée aux droits des femmes,
à la lutte contre les discriminations, à
la défense des valeurs de la République



Alice Mauri
Députée à la
communication



Brondeau
Conseillère municipale



Thierry Zanella
Conseiller municipal



Romain Labrousse
Conseiller municipal



Geoffroy Gary
Conseiller municipal



Josiane Lombard
Conseillère municipale



Nicolas Lacour
Conseiller municipal



Nathalie Decottignies
Conseillère municipale



**Thomas
Bouyssonnie**
Conseiller municipal



**Barbara
Bellanger-Haryouli**
Conseillère municipale



Christophe Maitre
Conseiller municipal



Maëlle Blazejczyk
Conseillère municipale

UNION POUR VILLENEUVE

VILLENEUVE C'EST VOUS

LA MAJORITÉ GARDONS LE CAP !

GROUPES D'OPPOSITION

CONSEILLERS MUNICIPAUX

PROJETS DE MANDAT

Au lendemain des élections municipales, les Villeneuvoises et les Villeneuvois ont fait le choix de la continuité dans l'action et de la confiance dans un projet clair pour l'avenir. Ce mandat s'inscrit dans la dynamique engagée depuis 2020 : agir avec sérieux, répondre aux besoins du quotidien et préparer l'avenir de Villeneuve-sur-Lot.

» Investir pour la jeunesse

La jeunesse, c'est LA priorité forte du mandat à venir. L'objectif est clair : permettre aux jeunes villeneuvois de se former, de travailler et de vivre à Villeneuve-sur-Lot. Le développement de l'offre de formation, notamment au Campus, va se poursuivre, en lien avec les besoins du territoire. L'accompagnement vers l'emploi sera également renforcé grâce à des partenariats étroits avec les acteurs publics et privés. Afin de soutenir les jeunes sur le chemin de l'autonomie, des solutions seront développées pour faciliter l'accès au logement des jeunes actifs et des étudiants, ainsi que leurs déplacements, avec des mobilités mieux adaptées. Enfin, la Ville continuera d'investir dans les équipements sportifs et culturels, afin de proposer un cadre de vie attractif, dynamique et propice à l'épanouissement.

» Améliorer l'accès aux soins

Face aux enjeux de la démographie médicale, la Ville et l'Agglomération du Grand Villeneuvois s'engagent avec détermination pour répondre aux besoins des patients. Le développement de la Maison de Santé des Haras se poursuit, avec la création de nouveaux cabinets pour accueillir notamment de jeunes praticiens. Des actions sont également engagées pour favoriser l'installation durable de professionnels de santé, notamment à travers l'accueil d'étudiants. Le renforcement de la coordination entre les acteurs de santé constitue un autre axe majeur, afin de fluidifier les parcours de soins et d'améliorer la prise en charge des patients. Enfin, la prévention occupe une place centrale, en particulier auprès des jeunes, avec la structuration d'un parcours dédié à l'écoute et à la santé mentale, en lien avec les établissements scolaires et les professionnels de santé du territoire.

» Garantir la sécurité, une action constante

La sécurité est une exigence forte et durable. Depuis 2020, des actions concrètes ont été menées : renforcement des effectifs, déploiement de la vidéoprotection, présence accrue sur le terrain. Ces efforts se poursuivent avec une ligne claire : efficacité, proximité et responsabilité. Dans le cadre du nouveau mandat, la Ville continue de renforcer les moyens de la police municipale, avec des équipements modernisés et la mise en place de nouveaux locaux intégrant un centre de vidéoprotection qui pourra être élargi à l'échelle de l'agglomération. La réponse aux incivilités sera systématisée, notamment à travers des dispositifs adaptés comme les travaux d'intérêt général. Mais la

sécurité passe également par la prévention. Le travail avec les médiateurs, les actions contre les violences intrafamiliales et les initiatives de sensibilisation contribuent à une approche globale, en lien avec les services de l'État et les partenaires locaux.

» Soutenir l'emploi et l'économie locale

Le développement économique reste une priorité. La stratégie engagée par la Ville et l'Agglomération vise à accueillir de nouvelles activités grâce à l'aménagement de zones dédiées et à une politique d'attractivité renforcée. Le projet d'Agropole 3 illustre cette ambition, en valorisant les filières agricoles et agroalimentaires. En parallèle, le territoire poursuivra son accompagnement des entreprises locales, en s'appuyant sur un réseau dynamique d'acteurs économiques. Un travail spécifique est également mené sur la formation et l'emploi, notamment à travers le Campus, afin d'adapter les compétences aux besoins des entreprises et de favoriser l'emploi local.

» Un centre-ville vivant et attractif

Sans oublier les quartiers ruraux qui font partie intégrante de l'identité villeneuvoise, la redynamisation du centre-ville reste au cœur de la stratégie municipale. Les transformations amorcées depuis 2020 se poursuivent : amélioration des espaces publics, animations renforcées, cadre de vie valorisé. Une nouvelle étape est engagée avec la création d'un Office de commerce, destiné à renforcer la coopération entre la Ville, les commerçants et les acteurs économiques. La stratégie foncière sera également poursuivie afin de faciliter l'installation de nouvelles activités, notamment via des dispositifs comme les boutiques à l'essai ou les commerces éphémères. Au-delà du commerce, le centre-ville est pensé comme un véritable lieu de vie, avec la rénovation globale de l'habitat, la requalification du quartier des Cieutat, la réimplantation de services publics et la poursuite de la végétalisation et de l'embellissement.

Sécurité, cadre de vie, habitat, jeunesse, accès aux soins, solidarités, autant de priorités concrètes pour répondre aux enjeux du quotidien.

LE PÔLE RESSOURCES FAMILLES PREND FORME

PETITE ENFANCE Sur le site des Haras, le futur Pôle Ressources Familles, porté par l'Agglomération, continue de prendre forme : les travaux avancent à un rythme soutenu et conforme aux prévisions. Les différentes phases du chantier s'enchaînent sans difficulté notable, traduisant une dynamique positive et une coordination efficace entre les intervenants.

Ce projet structurant pour le territoire s'inscrit dans une volonté forte de mieux accompagner les familles, en leur proposant un lieu unique, à la fois ressource, accueillant et accessible. Pensé comme un espace de proximité, il répondra à des besoins concrets en matière de parentalité, de petite enfance et de soutien à la vie quotidienne.

D'une superficie de 337 m², et idéalement situé à deux pas de la maison de santé, le Pôle Ressources Familles regroupera plusieurs services complémentaires :

- une halte-garderie, permettant un accueil occasionnel des jeunes enfants, offrant ainsi aux parents des solutions souples pour se libérer du temps ;
- un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), espace d'échange libre et gratuit favorisant le lien entre parents et enfants dans un cadre sécurisant et bienveillant ;
- un espace dédié aux futurs et jeunes parents, en lien avec les enjeux des « 1000 premiers jours », période essentielle du développement de l'enfant ;
- des espaces conviviaux dédiés aux ateliers, aux rencontres et à l'accompagnement, favorisant le partage d'expériences et le renforcement du lien social.

Au-delà de ces services, le Pôle a vocation à devenir un véritable lieu de vie, favorisant les échanges entre familles, professionnels et partenaires du territoire. Il contribuera également à rendre l'offre existante plus lisible et plus accessible, en réunissant en un même lieu plusieurs dispositifs aujourd'hui dispersés et s'inscrira dans une logique de complémentarité avec les structures existantes.



Sur le terrain, les aménagements intérieurs se poursuivent progressivement, avec une attention particulière portée à la qualité des espaces, pensés pour être à la fois fonctionnels, chaleureux et adaptés aux différents publics accueillis. Cette phase est déterminante pour garantir un accueil optimal dès l'ouverture.

Si le calendrier reste globalement inchangé, l'ouverture définitive est envisagée à la rentrée suivant la période estivale, entre fin août et début septembre. Cette échéance demeure toutefois conditionnée à plusieurs éléments : les éventuels aléas liés au chantier, les délais administratifs nécessaires (procédures internes, obtention des agréments PMI et CAF), ainsi que le temps d'adaptation indispensable avant l'accueil du public, notamment en lien avec les vacances scolaires d'été. Les équipes se mobilisent afin de garantir une mise en service dans les meilleures conditions possibles.



Très attendu, ce nouvel équipement viendra renforcer l'offre de services aux familles du Grand Villeneuvois, en proposant un accompagnement de proximité, coordonné et bienveillant. Une étape importante dans le développement des politiques en faveur de la parentalité et du bien-être des habitants.

TRIER MIEUX POUR PAYER MOINS

LES BONS GESTES FONT LES BONS COMPTES

DÉCHETS Alors que nous ne sommes qu'en année test de la Redevance incitative et qu'elle ne sera pas facturée en 2026, les services de l'Agglomération ont pu constater une forte dégradation de la qualité du tri sur le territoire. Un comportement qui a des conséquences directes sur le coût du traitement des déchets.

En 2025, sur les 2150 tonnes d'emballages ménagers recyclables collectés dans les foyers de l'agglomération, 42% ont été refusées par le centre de tri. Pourquoi ? Elles contenaient des ordures ménagères, litières, tout-venant, textiles, bidons de déchets dangereux, et autres déchets qui n'avaient rien à voir avec des emballages recyclables.

Pour la collectivité (et donc le contribuable), ces erreurs coûtent cher, car plus la quantité de mauvais tri augmente, plus le prix du traitement est élevé : 295,50 € la tonne en 2025, soit 10 % de plus que l'année précédente !

Cela impacte également les recettes issues du « bon tri » que perçoit l'Agglomération : si son volume baisse, les recettes baissent également ! Ainsi, le coût du mauvais tri menace l'équilibre budgétaire du traitement des déchets. Et si les comportements ne changent pas d'ici là, la répercussion se fera sur la facture des usagers dès 2027.

L'équation est simple : mieux trier, c'est payer moins !

Jeter ses ordures ménagères dans les bacs jaunes en pensant faire baisser sa future facture Redevance incitative (RI) est également un très mauvais calcul. Pour rappel, cette facture comprendra une part fixe et une part variable. Outre l'abonnement, la part fixe inclura un nombre annuel de dépôts de sacs noirs ou de levées de bacs noirs. La part variable, quant à elle, ne sera à payer qu'en cas de dépassement de ce nombre. Ainsi, trier correctement ses déchets permet de :

- réduire le volume de la poubelle noire,
- ne pas dépasser le nombre de dépôts/levées compris dans son forfait et donc d'éviter de payer une part variable,
- contribuer à la baisse (ou au maintien) des coûts de traitement des emballages,
- réduire la quantité de déchets ultimes qui part à l'enfouissement.

C'est un geste gagnant pour son portefeuille et pour l'environnement !

» Encore trop de biodéchets dans les poubelles noires

En Grand Villeneuvois, un sac d'ordures ménagères peut contenir jusqu'à 37 % de biodéchets. Pourtant, l'Agglomération met tout en œuvre pour permettre à l'ensemble des usagers de les trier. De nouvelles bornes à biodéchets sont en cours d'installation dans les centres-villes et centres-bourgs. Au total, 28 bornes seront implantées à Villeneuve, contre 8 actuellement. Ces bornes sont en accès libre 24h/24 et 7j/7, et gratuites. Elles sont collectées par la Régie du Territoire Vallée du Lot une à plusieurs fois par semaine selon le secteur. Les biodéchets sont ensuite envoyés au méthaniseur ou au compostage électromécanique pour en faire du compost, du biogaz ou de l'énergie. Pour les foyers avec jardin, l'Agglomération propose des composteurs, mis à disposition pour 15 €, avec bioseau et plaquette explicative. Ils sont à récupérer au centre technique de l'Agglomération.

En Grand Villeneuvois, il existe donc une solution adaptée à chaque foyer pour trier les biodéchets. C'est un très bon moyen de réduire sa poubelle noire et de valoriser localement une ressource naturelle.

Des questions sur le tri et la gestion des biodéchets ?

Appelez le 05 53 49 86 87 / 88

Des questions sur la RI ? Appelez le 05 53 49 22 52

Vous déménagez ? Vous emménagez ?

Signalez-le rapidement au 05 53 49 25 52 ou redevanceincitative@grand-villeneuvois.fr

Avec la Redevance Incitative, plus nous trions, plus nous gagnons !



papers
Journaux - Magazines - Feuilles
Catalogues - Courrier

emballages
Plastiques - Briques alimentaires
Petits cartons - Métal - Boîtes - Pots
Barquettes - Suremballages

verre
Pots et bocaux
Parfums
Bouteilles

biodéchets
Épluchures - Fruits et légumes
pourris - Viandes et poisson cuits
Reste de repas - Feuilles - Herbe
Branches

Flashez ce QR code pour accéder au guide explicatif de la Redevance Incitative du Grand Villeneuvois

Renseignements : 05 53 49 22 52
Choix n°1 (service redevance incitative)




EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Merci... et au travail !

Les 15 et 22 mars, vous nous avez largement renouvelé votre confiance en nous remettant les clés de la mairie de Villeneuve-sur-Lot pour la deuxième fois. Nous tenons à vous en remercier sincèrement et à vous dire notre détermination à garder le cap pour faire de Villeneuve-sur-Lot une ville toujours plus agréable à vivre.

Après des mois d'une campagne électorale sans concession, ce résultat sans appel témoigne de votre adhésion à notre bilan, à notre méthode, et surtout au projet que nous portons pour notre ville. Il est un encouragement fort à poursuivre le travail engagé depuis six ans pour redonner du dynamisme et de la fierté à Villeneuve-sur-Lot.

Le temps du débat électoral est passé, celui de l'action commence. Dès aujourd'hui, la majorité municipale est mobilisée pour engager ce nouveau mandat avec énergie et exigence. Notre priorité est simple : être utiles, rapidement, efficacement, dans le quotidien des habitants comme dans les projets d'avenir. Nous resterons fidèles à ce qui fait notre identité : des élus accessibles, présents, à l'écoute, qui construisent avec les Villeneuvois. L'élan est là. À nous, collectivement, de le faire vivre et de continuer à faire avancer Villeneuve-sur-Lot.

Gardons le cap !

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

L'union pour Villeneuve, une première victoire !

La liste «Union pour Villeneuve» remercie les 2 245 électeurs qui nous ont fait confiance en nous plaçant en deuxième position avec 26,27 % des voix. Notre alliance autour du Rassemblement National devient ainsi la première force d'opposition à Villeneuve-sur-Lot. Nous mènerons une opposition constructive mais ferme sur nos priorités : la sécurité, la propreté, le pouvoir d'achat, l'accès aux soins et l'entretien de nos infrastructures. Il est inacceptable de dépenser plus de 650 000 € pour un skate-park alors que nos trottoirs, le pont du Rooy et les berges du Lot sont dans un état déplorable ; l'argent public ne doit pas être dilapidé mais investi !

Pendant cette mandature, nous défendrons les intérêts de tous, y compris des 47,54 % d'abstentionnistes des 15 et 22 mars derniers, car il est de notre devoir de protéger les droits de chaque Villeneuvois. Nous invitons la majorité à la modestie et à écouter ceux qui souhaitent «changer de cap» dès 2026. Lors de sa première intervention, M. Geoffroy GARY, porte-parole du groupe, a posé une question à la nouvelle majorité : le prochain maire de Villeneuve-sur-Lot effectuera-t-il la totalité de son mandat ? À ce jour, nous attendons toujours une réponse claire de M. Guillaume LEPERS.

Union pour Villeneuve

Nouveau mandat, des convictions intactes

Au terme d'une campagne intense, nous sommes 4 conseillers municipaux — Thomas Bouyssonnie, Barbara Bellanger-Haryouli, Christophe Maître et Maëlle Blazejczyk — portés par près de deux mille Villeneuvoises et Villeneuvois. À chacune et chacun d'entre vous, nous adressons notre gratitude sincère.

Face à la droite et à l'extrême droite, nous avons la responsabilité de porter la voix d'une gauche rassemblée, sociale et écologique.

Cette campagne, nous l'avons menée sur le fond : pouvoir d'achat, services publics, transition écologique, solidarité. Ces priorités continueront de guider notre action durant les six années à venir.

Lors du conseil d'installation, nous avons fixé notre ligne : vigilance, exigence et fidélité à nos valeurs. Nous soutiendrons ce qui va dans le sens de l'intérêt général des Villeneuvois ; nous combattons ce qui leur porte atteinte.

Services publics fragilisés, désert médical, précarité, urgence climatique : les défis sont bien réels. Nous y répondrons par des propositions concrètes, portées sans relâche, au conseil comme sur le terrain.

La gauche villeneuvoise, désormais rassemblée sous la bannière Villeneuve C'est Vous, a posé les fondations. C'est sur cette base, et avec vous, que nous construirons l'alternance.

Villeneuve C'est Vous



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

AVRIL

27 avril

Antigone, de Sophocle

Mise en scène : Compagnie du Vélo Volé
Théâtre Georges-Leygues à 20h

Du 28 avril au 31 mai

• Exposition Les femmes dans la Résistance

présentée par la Fondation de la Résistance
Hall de l'Hôtel de Ville

• Résistantes, le courage au féminin !

À l'instar des expositions consacrées aux résistants fusillés d'Eysses en 2024 et aux Justes Villeneuvois en 2025, la Ville de Villeneuve-sur-Lot a souhaité mettre en lumière les destins de Résistantes à travers des portraits exposés sur le domaine public. Elles furent des centaines, anonymes ou célèbres à résister, ici ou là-bas, avec l'espoir chevillé au corps que la lumière viendrait après la nuit.
Parc Clément-Frison-Roche

29 avril

The Loop

Molière 2025 Meilleure comédie
Théâtre Georges-Leygues à 20h

MAI

3 mai

Marché aux fleurs et artisans

Parkings Libération et Palissy de 8h à 18h



6 mai

La Raison du plus fou

Un duel aux échecs entre Rousseau et Diderot
Une comédie burlesque et insensée
Théâtre Georges-Leygues à 20h

7 mai

Concert Orgue et cuivre

par le conservatoire Béla Bartok
Eglise Saint-Etienne à 20h

8 mai

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 Mai-1945

Monument aux-Morts à 10h30

8 mai

Printemps des cimetières

avec le Pays d'Art et d'Histoire
Cimetière Saint-Etienne à 14h30

12 mai

Un air de fête

Théâtre musical
Théâtre Georges-Leygues à 20h

23 mai

Fête du miel et de la biodiversité

Parc François-Mitterrand



23 mai

Nuit des musées

Musée de Gajac

23 mai

Spectacle des classes CHAM

Théâtre Georges-Leygues à 20h

26 mai

Natasha St-Pier

Mon histoire d'amour, c'est vous
Théâtre Georges-Leygues à 20h

30 mai

Fête du vélo

Allées Georges Leygues

30 mai

Marche de la Mémoire

en souvenir des déportés résistants d'Eysses
Départ à 14h30 devant le mur des fusillés de la prison

JUIN

13 juin

Urban talents

au parc des expositions

21 juin

Fête de la musique

La Marine nationale

fête ses 400 ans !

Le samedi 13 juin prochain, Villeneuve-sur-Lot accueillera le Village de la Marine nationale dans le parc Saint-Cyr toute la journée à l'occasion des quatre siècles d'existence de la Marine nationale.

Un événement à ne pas manquer avec une très belle cérémonie officielle dans la matinée suivie d'un grand défilé en musique de marins, aussi bien gradés qu'en devenir !

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

[mairie.villeneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuvesurlot)

[@villeneuveslot](https://twitter.com/villeneuveslot)

[villeneuvesurlot](https://www.instagram.com/villeneuvesurlot)

Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

• *Directeur de publication* :

Guillaume Lepers

• *Réalisation* : Direction de la

communication, 05 53 41 53 37

• *Impression* : Pub Echo, 05 53 70 95 95

• *Tirage* : 14 000 exemplaires

• *Distribution* : La Poste

• *ISSN* 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

